

Bulletin du FMI

AFRIQUE DE L'OUEST

Le FMI renouvelle son soutien aux réformes économiques du Sénégal

par Patrick Gitton et Frank Lakwijk
Département Afrique du FMI
Le 3 décembre 2010



Construction d'un pont d'autoroute à Dakar au Sénégal, où les autorités entendent débloquer l'engorgement de l'infrastructure (photo: Djibril Sy/Panapress)

- La croissance économique du Sénégal a commencé à rebondir en 2010 et devrait se confirmer en 2011
- Le nouveau programme économique met l'accent sur l'accélération de la croissance et la réduction de la pauvreté
- Les autorités prévoient d'accroître les investissements dans l'infrastructure pour lever les obstacles à la croissance

En approuvant un nouvel Instrument de soutien à la politique économique en faveur du Sénégal, le FMI appuie et avale les politiques économiques et financières de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le programme économique du Sénégal se propose essentiellement d'accélérer la croissance et de renforcer la résistance aux chocs pour aider le pays à atteindre ses objectifs de développement.

Le maintien de la stabilité macroéconomique et la promotion de meilleurs investissements dans l'infrastructure sont l'épine dorsale du programme du Sénégal appuyé par le FMI qui s'inscrit dans le cadre d'une solide politique budgétaire. En renouvelant son soutien aux politiques économiques du Sénégal, le FMI a souligné qu'il fallait faire fond sur les récents acquis et faire progresser les réformes structurelles susceptibles de doper la croissance économique et réduire la pauvreté.

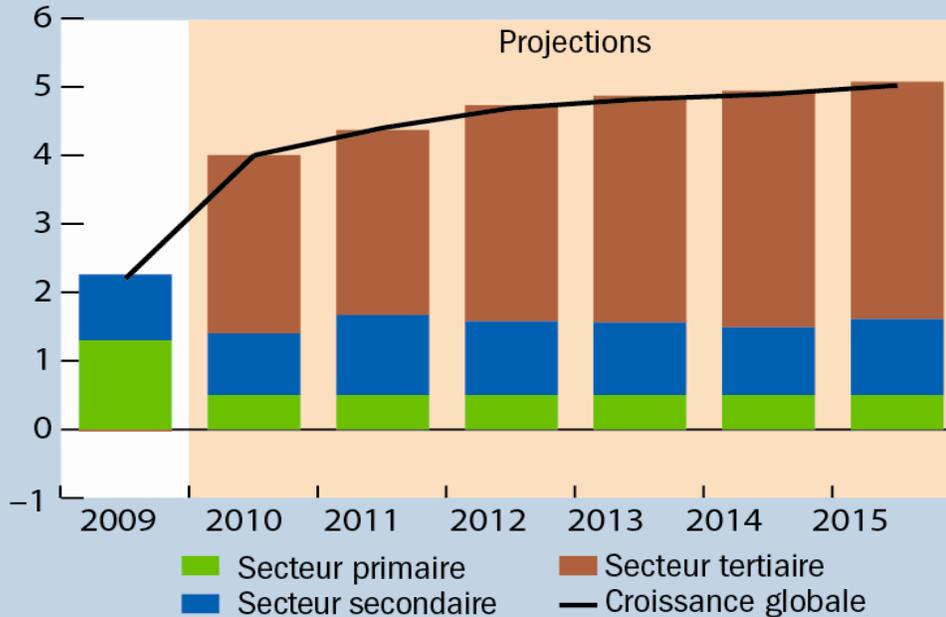
La croissance économique du Sénégal a commencé à rebondir en 2010 et devrait se confirmer en 2011. D'après les projections, la croissance atteindrait 4 % en 2010 et 4,4 % en 2011, après une moyenne de 2,7 % en 2008 et 2009 (voir graphique 1). L'inflation des prix à la consommation est devenue positive en juin 2010 et a légèrement progressé, principalement à cause de l'augmentation des prix des produits alimentaires. L'inflation sous-jacente devrait rester modeste.

Graphique 1

D'abord les services

Une reprise dans le secteur des services devrait être le clou de la reprise économique du Sénégal.

(PIB, variation en pourcentage en glissement annuel)



Sources : autorités sénégalaises et estimations des services du FMI.

La reprise du Sénégal ne fait néanmoins que s'amorcer et des incertitudes entourent encore les perspectives à court terme. Les risques ont trait à l'évolution économique des pays partenaires, à une augmentation possible des prix du pétrole, à de nouveaux problèmes éventuels dans la fourniture d'électricité dans le pays auxquels s'ajoutent les pressions qui s'exercent généralement sur les décisions de politique économique en période préélectorale. Pour obtenir une croissance plus robuste, le Sénégal doit assurer le maintien de la stabilité macroéconomique à l'aide d'une solide politique budgétaire, mais aussi mettre en œuvre tout un éventail de réformes.

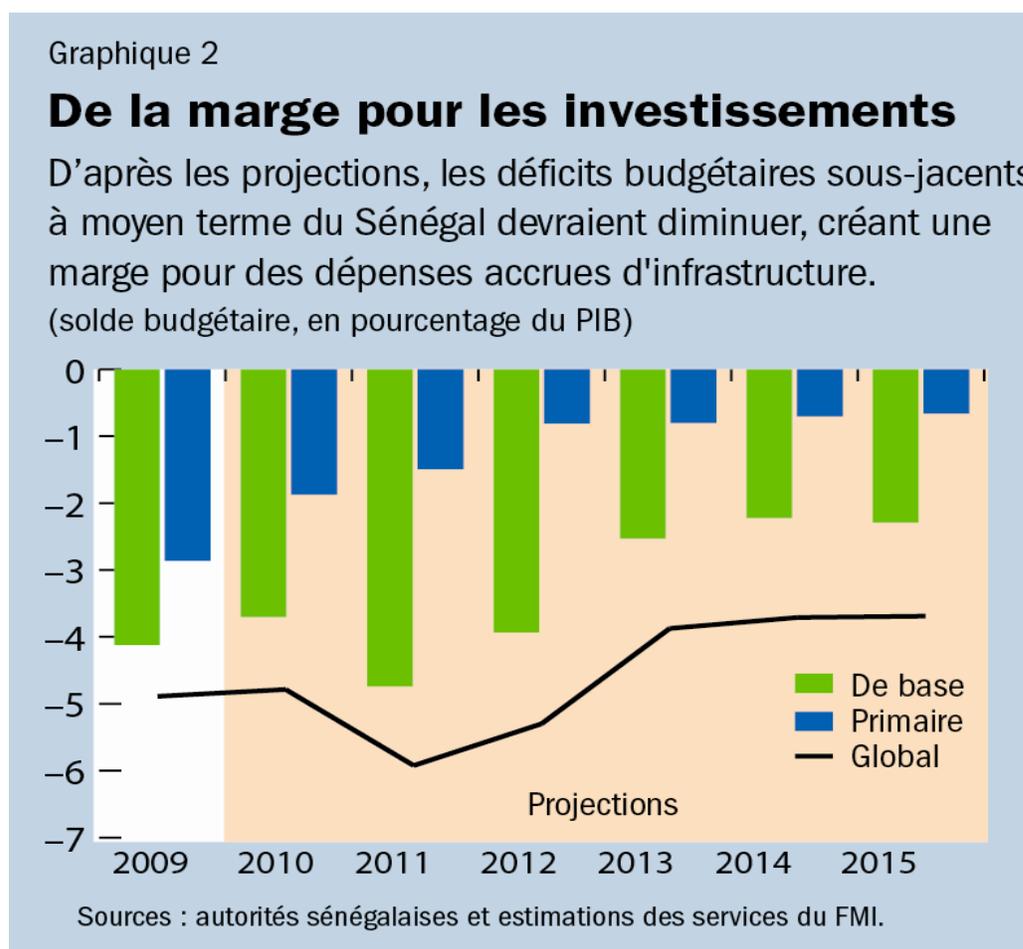
Conclusion favorable

Le FMI continuera de soutenir le programme de politique économique du Sénégal après la conclusion favorable du précédent programme économique et financier triennal appuyé par son Instrument de soutien à la politique économique [approuvé en novembre 2007](#). Le précédent programme a aidé le Sénégal à améliorer sa gestion des finances publiques et, conjointement à [une Facilité de protection contre les chocs exogènes de 18 mois](#) accompagnée d'un décaissement de 179 millions de dollars EU, a permis d'amortir l'impact d'une série de chocs extérieurs.

L'Instrument de soutien à la politique économique aide les pays à faible revenu qui ne souhaitent pas l'assistance financière du FMI — ou n'en ont pas besoin —, mais qui cherchent à consolider leurs résultats économiques, qui sont suivis et appuyés par l'institution. L'Instrument aide les pays à élaborer des programmes économiques efficaces qui, une fois approuvés par le Conseil d'administration du FMI, signalent clairement aux donateurs, aux banques multilatérales de développement et aux marchés que le FMI cautionne la solidité des politiques économiques d'un pays membre.

Investissements dans l'infrastructure

Le Sénégal prévoit de nettement augmenter les investissements dans l'infrastructure. La levée des blocages dans ce domaine éliminerait un obstacle important à la croissance. Pour créer l'espace budgétaire pour les dépenses prioritaires, y compris les investissements dans l'infrastructure, le Sénégal entend mobiliser des recettes budgétaires accrues, améliorer la planification de l'investissement et relever la qualité des dépenses (voir graphique 2).



Il serait possible de doper les recettes en élargissant l'assiette de l'impôt, en réduisant les dépenses fiscales et en rendant les administrations fiscales et douanières plus efficaces. Pour optimiser la planification des investissements, les autorités veulent assurer que les décisions d'investissement pour des projets importants reposent sur des évaluations rigoureuses de la

rentabilité économique. De nouvelles réformes de la gestion des finances publiques devraient progressivement contribuer à réduire les dépenses courantes en part du PIB et à améliorer la qualité des dépenses.

Le programme appuyé par l'Instrument de soutien à la politique économique inclut d'éventuels emprunts extérieurs non concessionnels de 4–5 % du PIB sur trois ans pour promouvoir les investissements publics, notamment pour prolonger une route à péage, permettant ainsi à Dakar d'être reliée au nouvel aéroport international en cours de construction ainsi qu'à deux autres villes importantes.

Gestion de la dette

Une analyse actualisée de la viabilité de la dette par la Banque mondiale et le FMI suggère que de nouveaux emprunts non concessionnels alourdiraient le fardeau de la dette, mais que le risque de surendettement resterait faible pour le Sénégal. Il faut néanmoins examiner les différentes options de financement en prenant en compte les coûts du financement, les risques de mise en œuvre, les risques imputables au taux de change et la nécessité d'un futur refinancement.

Il conviendrait de réduire à moins de 4 % du PIB les déficits budgétaires qui ont temporairement augmenté à cause des investissements accrus dans l'infrastructure. Avec d'importants besoins en financement et une expansion des emprunts non concessionnels, il sera crucial de continuer à améliorer la gestion du trésor et de la dette. Il serait utile de créer rapidement un bureau national de la dette et de formuler une politique nationale de la dette publique en préparant une stratégie d'emprunt à moyen terme.

Pour créer des synergies entre les mesures de réforme et stimuler la croissance du secteur privé, qui est essentielle au développement économique, il serait souhaitable que le Sénégal mette en œuvre un vaste chantier de réformes structurelles complémentaires.

Climat des affaires

Le programme de réformes continue de mettre l'accent sur le renforcement de la gestion des finances publiques en améliorant la crédibilité et la mise en œuvre du budget et en évitant les retards de paiement au secteur privé. D'autres réformes sont destinées à améliorer le climat des affaires, à accroître la compétitivité hors prix, à intensifier la gouvernance et à développer le rôle du secteur financier et énergétique dans la croissance.

Un plan national d'action dans le secteur financier serait bienvenu pour améliorer l'environnement institutionnel, juridique et opérationnel tout en réduisant les vulnérabilités. Dans le secteur énergétique, l'accélération des réformes, en relation étroite avec les partenaires de développement, pourrait bien faciliter l'élimination des principaux obstacles à la croissance.

La mise en œuvre réussie de toutes ces réformes complémentaires devrait jeter les bases solides d'une croissance en hausse et de la réduction des vulnérabilités, ce qui serait propice à la réduction de la pauvreté.